AVIS DIVERS

ARCOA

Société Anonyme au capital de 1.528.758 euros
Siège social : 23, rue d'Anjou – 75008 Paris
442 520 342 RCS Paris

AVIS DIVERS

Radiation de l'inscription des titres de la société Arcoa aux négociations sur le Marché Libre Euronext Paris

Les titres de la société ARCOA (MLARC) seront radiés des négociations sur le Marché Libre Euronext Paris à dater du 1er juillet 2010.

Suite à la mise en place d'une tarification de cotation et de commissions sur opérations sur titres à compter de janvier 2010, NYSE Euronext Paris propose aux sociétés qui le souhaitent la possibilité d'une procédure exceptionnelle de radiation du Marché Libre Euronext Paris.

Au regard des volumes d'échanges sur titres constatés, de la faible capitalisation boursière et des coûts induits par l'inscription à la cote du Marché Libre Euronext Paris, la question de l'intérêt du maintien de l'inscription des titres de la Société ARCOA aux négociations sur le Marché Libre Euronext Paris était posée. Suivant une assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 18 décembre 2009, les actionnaires de la Société ARCOA présents ou représentés ont autorisé, à l'unanimité des votes, le Conseil d'Administration à procéder à toute diligence en vue de la radiation de l'inscription des titres en application de procédure exceptionnelle mise en place par NYSE Euronext Paris.

Dans ces circonstances, et à la suite de cette assemblée générale, la Société a informé NYSE Euronext Paris de cette décision par lettre recommandée le 21 décembre 2009.

La radiation effective n'ayant lieu qu'au 1er juillet 2010, les actionnaires qui le souhaitent auront la possibilité de vendre leurs titres sur le marché jusqu'à cette échéance.

Pour toute information, les actionnaires sont invités à prendre contact auprès de la Société à contact@arcoa-yachts.com

0908481